

COMMUNE DE CAUJAC

LA VIE À CAUJAC

LE MOT DU MAIRE

DECEMBRE 2014

n° 28

Nous voici au terme de cette année 2014 qui a vu le renouvellement du conseil municipal passant de 11 à 15 membres suite à l'augmentation de notre population au cours des six dernières années.

L'année prochaine grâce au nouveau recensement nous saurons exactement combien d'habitants constituent notre village. Je pense que nous devrions approcher les 1000 habitants et peut être les dépasser. Le recensement se déroulera obligatoirement entre le 15 janvier et le 14 février 2015, vous trouverez tous les renseignements utiles dans les pages de ce journal.

Le nouveau conseil municipal s'est mis rapidement au travail et a suivi l'esprit de la continuité pour apporter l'amélioration des conditions de vie et de sécurité.

2015 sera également une année électorale avec les élections du Conseiller Territorial au mois de mars (le Conseil Général devenu Conseil Départemental) puis en fin d'année (décembre) les élections au Conseil Régional avec le regroupement des régions Midi-Pyrénées et Languedoc- Roussillon.

Dans le domaine des travaux à réaliser nous avons proposé au Conseil Général la mise en action de la troisième phase du chemin

piétonnier après la liaison rue du stade/pont de la Mouillonne puis l'élargissement du passage sur le pont il convient d'achever le chemin jusqu'au carrefour de la rue des écoles (commerce et RAM).

Je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui font l'effort personnel d'animer la vie associative de notre village au travers des diverses associations et vous inviter à venir les rejoindre pour encore ajouter de la convivialité.

L'année 2015 qui se profile sera une année riche en événements divers. J'aurais l'occasion au nom du conseil municipal de vous accueillir pour les vœux le dimanche 11 janvier à partir de 11 h 00 à la salle des fêtes. Ce sera l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants et de vous présenter les projets prévus et que nous souhaitons mettre en œuvre dans un contexte économique difficile.

En attendant ce moment de rencontre nous vous souhaitons la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur auprès de vos familles et vous présentons nos vœux de bonne et heureuse année 2015

Dans ce numéro :

Le Mot du Maire	1
Le recensement	2
Les élections	3
Les informations municipales	4
Les Associations	6
La bibliothèque	7
Il était une fois Caujac	8
Le S.I.A.S.C.	9
Etat civil	10

Ont participé :

- Jean CHENIN
- Pierrette HENDRICK
- Christine CHENIN
- Michel RONCO
- LE COMITÉ DES FÊTES
- Rédaction :
- Josette DUBOIS



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION



The poster features the French flag logo at the top. Below it is the 'Recensement de la population 2015' logo, which includes a stylized house icon with a person inside. The text 'DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN' is centered. The main illustration shows a colorful, stylized town with various buildings, trees, a wind turbine, a bus, and people. At the bottom, there is a blue banner with a laptop icon, the text 'C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE du 15 janvier au 14 février www.le-recensement-et-moi.fr', and a QR code. Below the banner, it says 'Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !' and 'Insee & votre commune' with the Insee logo.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement est obligatoire. Il fournit des informations sur le nombre d'habitants de la commune ainsi que le nombre de logements.

Les résultats aident le Conseil Municipal dans ses décisions en matière d'équipements collectifs ou d'aménagements pour répondre aux besoins de la population recensée.

LE RECENSEMENT RESPECTE LA VIE PRIVÉE DE CHACUN

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (Cnil). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires et notamment les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

NOUS SOMMES CONCERNÉS PAR LE RECENSEMENT

Habitant une commune de moins de 10 000 habitants nous sommes recensés tous les cinq ans. Pour CAUJAC c'est en 2015 (puis le prochain en 2020)

COMMENT SE DÉROULE L'ENQUÊTE ?

À partir du **15 janvier**, les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupère lorsque ceux-ci sont remplis. Il est possible de répondre aux questionnaires par internet.

QUAND DEVEZ-VOUS REMETTRE VOS QUESTIONNAIRES ?

L'enquête de recensement se déroulera du **15 Janvier au 14 Février 2015** dans les communes de moins de 10 000 habitants. Vous fixerez un rendez-vous avec l'agent recenseur dès que possible car nous devons les saisir sur le fichier INSEE.

QUI SONT LES AGENTS RECENSEURS ?

Ils sont recrutés et encadrés par la commune. Ils possèdent une carte tricolore avec leur photo et signée par le Maire. (voir ci-contre)

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS D'ABSENCE ?

Si vous êtes absents de votre domicile, vous aurez un avis de passage pour prendre rendez-vous et recevoir les questionnaires. Pour les rendre, une fois remplis, vous pourrez prendre un nouveau rendez-vous avec votre agent recenseur, soit les remettre, sous enveloppe à la Mairie.

QUAND CONNAÎTRONS NOUS LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT ?

Les résultats seront publiés vers la fin de l'année 2015 et seront disponibles sur internet : [www. Insee.fr](http://www.Insee.fr).

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES AGENTS RECENSEURS DE LA COMMUNE



Jacques BÉNAZET



Stéphanie DULON

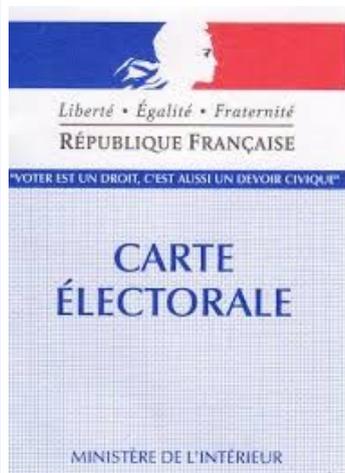
VOTRE REPONSE EST IMPORTANTE

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Participer au recensement est un acte civique.

Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES ELECTIONS 2015



Toutes les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales et qui souhaitent pouvoir voter aux prochaines élections :

22 et 29 mars 2015 : Les CANTONALES

Décembre 2015 : Les RÉGIONALES (dates non encore définies)

doivent s'inscrire obligatoirement avant le 31 Décembre 2014 en Mairie.

Vous devez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile de **moins de 3 mois**. Il peut s'agir d'un des documents suivants :

Vous possédez un justificatif à votre nom :

- Facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile)
- Avis d'imposition ou certificat de non imposition
- Quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement
- Titre de propriété ou quittance de loyer
- Bulletin de salaire ou titre de pension mentionnant l'adresse

À noter : si l'adresse correspond à une résidence (secondaire par exemple), le justificatif doit prouver la résidence dans la commune **depuis 6 mois ou plus**.



INFORMATIONS MUNICIPALES

« Les Vœux du Maire et de la Municipalité et l'accueil des nouveaux habitants »

Monsieur le Maire et la Municipalité
vous accueilleront pour vous présenter leurs Vœux de Nouvel An le :

Dimanche 11 Janvier 2015

À 11 heures 00

À la Salle des Fêtes de CAUJAC
Route de Cintegabelle

LES TRAVAUX ET LES ACQUISITIONS DE LA COMMUNE

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : Comme vous nous l'avez exprimé, nous avons mis en place la continuité de l'éclairage public sur la route de Cintegabelle afin d'assurer une meilleure sécurité des familles et des enfants.

Au moment où vous sera distribué ce journal les travaux devraient être terminés.

Le coût total de cette opération est de : **68 750 €** dont **24 398 € à la charge de la commune** et **33 950 € à la charge du SDEHG** + 10 000 € de TVA.

Les travaux ont pu être réalisés grâce à l'autorisation de Mr RASPAUD Paul du Voisinat pour le passage des poteaux électriques. Je tiens à le remercier au nom de nos concitoyens.

ASSAINISSEMENT : Après une attente patiente, mais active, le projet de l'assainissement du *centre bourg* va voir sa réalisation dans le premier trimestre 2015. Cette opération menée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège représente un coût estimé d'environ **90 000 €**

AUTOPORTÉE : L'augmentation des surfaces d'espaces verts à entretenir a amené le conseil municipal à faire l'achat d'une tondeuse autoportée que nous recevrons début 2015 en attente d'une décision du Conseil Général d'attribution d'une aide départementale qui devrait être de 20%. Le coût d'acquisition est de 16 000,00 € HTVA soit **19 200,00 € TTC**.

PANNEAUX D'INFORMATION MUNICIPALE



Le conseil municipal a décidé d'installer des panneaux d'information dans divers lieux de la commune. La commission travaux a pour mission de définir l'emplacement de ces panneaux qui comprennent deux parties clairement identifiées :

- La première avec une protection des documents permettra d'afficher les documents officiels et sera réservée exclusivement à usage de la Mairie,
- La seconde partie sera destinée à l'affichage libre pour permettre aux associations ou organisations diverses de pouvoir afficher des informations.

Dans un premier temps 4 lieux seront équipés. Le coût de cette opération en cours de fabrication sera de 3 264 € TTC pour 8 panneaux et 1 910,40€ TTC pour 4 vitrines.

INFORMATIONS MUNICIPALES



COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914/1918

Tous nos remerciements à celles et ceux très nombreux qui nous ont prêté des documents ou matériels pour réaliser l'exposition orchestrée en particulier par l'Association du Souvenir, présidée par Michel RONCO, et par Pierrette HENDRICK dans sa recherche des archives municipales et départementales.

Les enfants de l'école de CAUJAC ont pu le lendemain venir la visiter et participer ainsi à la mémoire de nos anciens morts pour la France.

LA MAISON DU C.C.A.S.

Les nouveaux locataires de la maison du C.C.A.S., rue du Buis ont pris possession des lieux.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE - C.C.V.A.

Enquête de besoins pour la petite enfance aux familles du territoire de la C.C.V.A.

Depuis 2008 des structures d'accueil petite enfance et enfance (3 mois à 12 ans) se sont ouvertes ou fonctionnaient déjà sur notre territoire grâce au partenariat et sous forme contractuelle avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Ces organismes, tout comme l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général, sont également partie prenante dans les investissements.

Les élus de la Communauté de Communes souhaitent pérenniser les actions en cours et réfléchir aux besoins des familles afin de développer des équipements répondant à leurs attentes.

Pour cela, nous avons besoins de recueillir, comme précédemment en 2011, au travers du questionnaire « Etude de besoins » des informations plus précises qui vont nous aider à affiner notre réflexion. Cette dernière débouchera sur une évaluation rationnelle et le choix d'actions nouvelles réalistes.

Tout ce travail nous permettra de renouveler le contrat « enfance jeunesse » avec nos partenaires (CAP et MSA) jusqu'en 2018. Il établira une réponse cohérente aux attentes du territoire avec les moyens que nous serons en mesure d'y consacrer.

Pour les familles concernées, un dossier leur sera adressé et je les invite à compléter au mieux les rubriques qui leurs sont proposées et nous retourner ce document, au plus tôt, en un lieu qui vous sera indiqué dans le dossier.

Je vous remercie de votre participation citoyenne.



LES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION DU SOUVENIR



Le Président, ainsi que tout le Bureau, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et tous leurs bons vœux pour l'année 2015.

Rappel de notre réunion et manifestation : (changement de date)

- **L'Assemblée Générale**, le **samedi 21 février 2015 à 10 h 30** à la salle des fêtes de CAUJAC, elle sera suivie à **12 h 00 du vin d'honneur et du repas de l'amitié.**

- **La journée du souvenir**, le **dimanche 26 avril 2015 à 11 h 00 à la stèle de la Ginestière** et à **11 h 30 au monument aux morts de Caujac**. La cérémonie sera suivie à **12 h 00 du vin d'honneur en mairie** et à **13 h 00 du repas de l'amitié à la salle des fêtes de Caujac.**

L'Assemblée Générale de l'AAAC d'Auterive se tiendra le dimanche 11 janvier 2015.

LE CLUB DES AÎNÉS DE CAUJAC



LE CLUB DES AÎNÉS DE CAUJAC vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux pour l'année 2015.

Nous fêterons les **Rois le mardi 13 Janvier 2015.**

Nos prochains **grands lotos** auront lieu à la salle des fêtes :
le 16 janvier et le 20 février 2015

Le 13 Décembre, le Club des Aînés organisait son Assemblée Générale.

Le nouveau Bureau a été élu :

M. Jean CHENIN - Maire	- Président d'honneur
M. Quentin GASPARD	- Président
M. Yves RASPAUD	- Trésorier
M. François MIQUEL	- Trésorier adjoint
Mme Josette DUBOIS	- Secrétaire



LE COMITÉ DES FÊTES



Cette année encore, vous avez répondu présents pour le Noël des enfants de Caujac, le 07 décembre 2014, à la salle des fêtes, et nous vous en remercions.

Loto, avec en partie spéciale, un vélo à gagner suivi d'un spectacle musical proposé par MPH, sans oublier, bien sûr, le Père Noël ont ravi petits et grands. L'occasion pour tout ceux qui le désiraient de prendre une photo avec le Père Noël.

La prochaine grande manifestation du Comité des Fêtes se déroulera le **08 mai 2015**, avec le vide-grenier et la fête des plantes et de l'artisanat. Nous vous donnerons de plus amples informations ultérieurement.

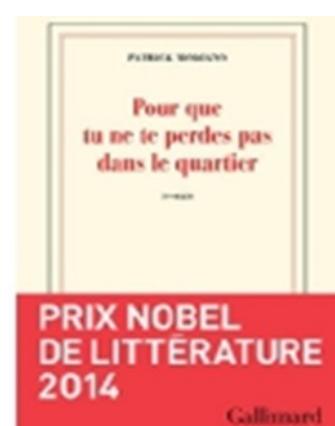
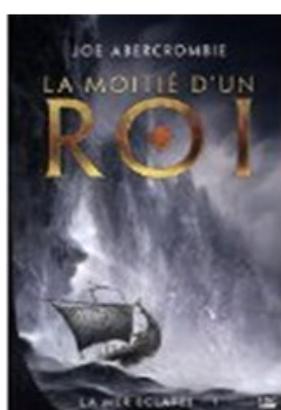
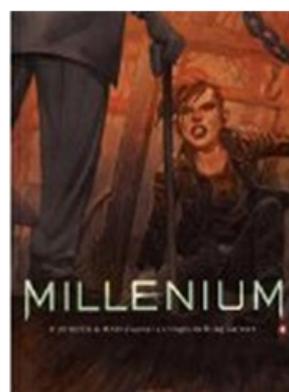
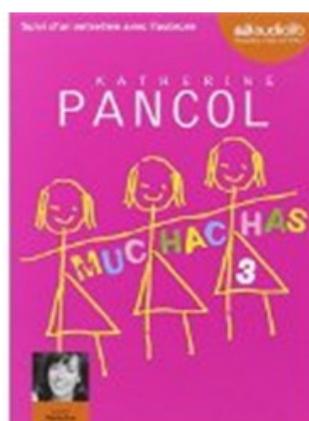
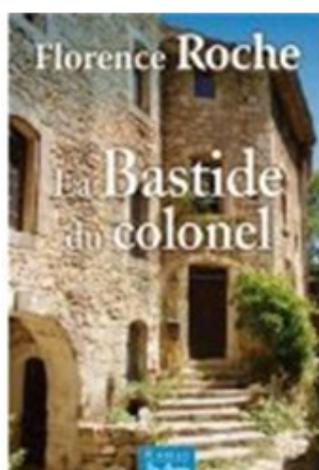
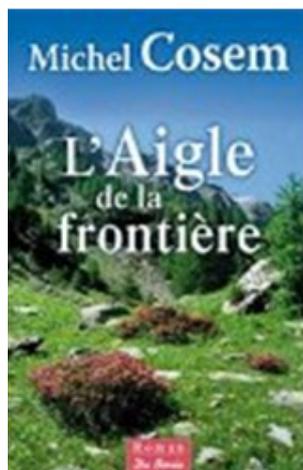
Le prochain loto du comité des fêtes aura lieu le **9 Janvier 2015**

Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Caujac vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous dit: « A l'année prochaine!!! »



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Toute l'équipe de la bibliothèque municipale est heureuse de vous présenter ses dernières acquisitions :



Afin de découvrir tous nos livres, nous vous proposons de venir nombreux visiter la bibliothèque et vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne et heureuse année pour 2015.

IL ÉTAIT UNE FOIS CAUJAC



13 novembre 1916

Chère maman,

C'était hier dimanche ; on ne s'en doute pas du tout au front, les obus et les balles sifflent comme d'habitude, les hommes tombent comme d'habitude.

Oui, nos cœurs sont souvent réunis dans l'accomplissement du devoir sacré : la pensée aux morts. Indépendamment de ceux qui tombent chaque jour, dans le secteur que nous occupons en ce moment, on ne fait pas dix pas sans que le regard se porte sur des ossements humains, des morceaux d'étoffe rouge ou bleue, restes vénérables de héros inconnus dont les familles ne connaîtront jamais le lieu du dernier repos. Et chaque jour, les éboulements provoqués par les pluies découvrent des spectacles semblables. C'est que, ici, autrefois, comme dans la Somme et à Verdun, il y a eu des victimes du fléau qui pèse toujours sur nous.

Il y a un mois on les voyait tomber par dizaines autour de soi ; maintenant on assiste à l'œuvre du temps sur ceux qui sont tombés voilà un an et demi. Que deviendrait-on si aucune pensée pieuse ne pouvait venir à l'esprit des familles éprouvées et les consoler de ce mot la plupart du temps plus terrible que l'acte de décès : DISPARU.

Mais assez sur ce sujet de tristesse que ceux qui nous gouvernent ne comprennent pas car ils n'y sont point venus, que ceux qui avaient le droit de voter depuis près de 50 ans n'ont jamais su prévoir.

Si les enfants de France tombent chaque jour par milliers, ceux qui ont mal voté, ceux qui n'ont pas voté, ceux qui ont entravé la fabrication du matériel de guerre et qui continuent à s'engraisser à l'arrière et à faire de beaux discours patriotiques, tous ceux-là dis-je, n'en sont-ils pas la cause plus immédiate même que l'ennemi que nous avons parfois à deux mètres de nous.

Encore une fois assez, assez pour ne songer qu'à la douce joie que j'aurais bientôt de vous revoir. Je vais en effet retourner en permission, peut-être pas le 17 mais à peu près sûrement entre le 22 et le 23. Vous serez à Toulouse depuis le 15 et j'aurais enfin le plaisir de vous embrasser tous.

Je te remercie de m'envoyer le reste du mandat de novembre, le besoin commence à s'en faire sentir et le surplus me permettra de vous voir sans que rien ne me manque.

Monsieur BENAC sera probablement à Toulouse ces jours-ci et vous le verrez. Qui sait si Monsieur PERES ne pourrait pas user de son influence pour me faire arriver à travailler de mon métier.

Vous seriez bien aimable de vous en occuper un peu, le moment est peut-être propice, je crois qu'on commence à s'apercevoir que les chimistes sont utiles et qu'il en manque beaucoup.

En attendant le jour où je vous reverrai tous, je vous embrasse de tout mon cœur.

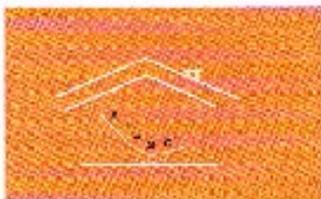
Votre fils qui vous aime.

Signé BERDOULAT



Source : collection privée
Avec l'aimable autorisation de Mme BENAC

Aide au ménage



Aide à la toilette

Aide à la préparation des repas



Aide à l'entretien du linge

Service d'aide à domicile

Accompagnement aux courses, rendez vous...



Où ?

Cintegabelle

Caujac

Grazac

Marliac

Esperce

Gallac-Toulza

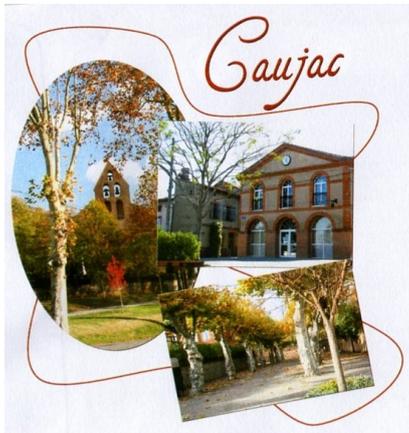
Aide à la gestion administrative

Le bureau est ouvert au public
le **lundi, mardi matin, mercredi et vendredi.**
Permanence téléphonique du lundi au vendredi.

De 9h00 à 12H00 et de 14h00 à 17H00

4 rue de la République
31550 CINTEGABELLE
Fax : 05.34.48.08.93
Téléphone : 05.61.08.85.69
Courriel : siasc@cingtegabelle.org





ETAT CIVIL



Mairie de CAUJAC
 Agence Postale
 Place de la Mairie

Ouverture :
 Du Lundi au Jeudi
 de 13 h 30 à 18 h 00
 Le vendredi
 de 9 h 30 à 12 h 00
 de 13 h 30 à 18 h 00
 Téléphone : 05.61.08.90.68
 Télécopie : 05.61.08.69.69

Messagerie :
 Commune.caujac@wanadoo.fr



Vous avez besoin de vous déplacer ?
Faites appel à AZUR ASTER VIP
 Véhicule de transport avec chauffeur
Vous transporter c'est notre métier !
 Transport pour toutes occasions : 06 26 60 72 61
azurastervip@outlook.fr azurastervip.com